

## Assurance mutuelle des fabriques

Le trésorier de l'Assurance mutuelle des fabriques doit payer, le 1<sup>er</sup> août prochain, ce qui reste dû à l'église de la Baie-du-Febvre. Il prie les fabriques qui n'ont pas encore fait leur second versement de vouloir bien s'exécuter au plus tôt.

## En « loafant »

## RÉPONSE A M. FIRMIN PARIS

M. le rédacteur,

Me revoici, bien que M. Firmin Paris ne m'attende guère. Ce Monsieur aime à discuter. Il ignore donc que moi, en ma qualité de marin, je ne hais pas de jaser. Dites donc, que pourrait bien faire un pauvre marin, assis sur le jas de son ancre, s'il ne jasait !

Donc, je veux jaser, et pardonnez-moi ma témérité, je veux prouver à M. Firmin Paris que je n'ai pas tort !

De quoi s'agit-il ? De démontrer que ce monsieur, n'étant pas marin, n'a pas saisi le sens du mot *lofer*, et que *to loaf* est bon anglais. M. F. Paris comprendra qu'un marin sait mieux arrondir un cap qu'une période, et me sera sans doute indulgent. Peut-être même me permettra-t-il de faire ma preuve à ma manière ? Je commence.

Je venais donc de recevoir sa réponse à mon humble remarque lorsque m'arrivèrent deux amis ne demandant qu'à se récréer. Appelons-les MM. A. et C.

Les deux articles de M. Firmin Paris et la petite note sont lus en chapitre, puis les avis se partageant, je propose que l'on prenne un marin pour arbitre, vu qu'il s'agit d'un terme de marine.

— Accepté, dit M. C. pourvu que ce soit un marin classé !